Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-242900769-20251218-20251218_13-DE

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE

Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SÉANCE DU JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025** **N° 20251218_13**

## OBJET • Créations de postes liés à l'évolution de « France Services »

**Nombre d'élus communautaires • 48**
**Présents • 34**
**Pouvoirs • 12**
**Votants • 46**

Par convocation en date du 11 décembre 2025, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 18 décembre 2025 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

**PRÉSENTS** • BANIEL Pierre, BELLEC Olivier, BIGOT Marc, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, CARDUNER Didier, CARON Fabien, COTTEN Michel, DAUTEL Christian, DOUX-BETHUIS Sonia, DUPUY Julie, ÉCHIVARD Alain, ÉPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, FICHOU André, GOURLAOUEN Yveline, JAMET Marie-Thérèse, JANVIER Elisabeth, KERHERVÉ Julien, LE BRAS Antony, LE BRETON Marie-Pierre, LE CORRE Thierry, LE NEVÉ Evelyne, LOUSSOUARN Michel, MAO Denis, MARREC Sonia, MARTIN Annick, MARTIN Gérard, PAGNARD Guy, RANNOU Jacques, RENAULT Nathalie, SELLIN Yannick, DERVOUT Dominique, VOISIN Valérie, LE BON Thomas.

**ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR** • BAQUÉ Maguy (pouvoir à A. ECHIVARD), LE BARON René (pouvoir donné à O. BELLEC), FRANÇOIS Brigitte (pouvoir à B. FRANCOIS), GUILLOU Valérie (pouvoir à T. LE CORRE), LE GAILLARD Quentin (pouvoir à M. BIGOT), LE GUERN Annie (pouvoir à P. BANIEL), LE MOAL Karen (pouvoir à J. RANNOU), COCHENNEC Claude (pouvoir à M. LOUSSOUARN), BACCON Alain (pouvoir à Y. GOURLAOUEN), LE BLOAS Jean-Yves (pouvoir à M-P. LE BRETON), CAPITAINE Monique (pouvoir à S. MARREC), BESOMBES François (pouvoir à Evelyne LE NEVE).

**ABSENTS** • HÉMON Patrick-Marie, MALLÉJACQ Éric.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** • Michel COTTEN

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-242900769-20251218-20251218_13-DE

Olivier BELLEC expose que France services a pour objectif de rapprocher les services publics des usagers en créant un réseau de guichets uniques où les citoyens peuvent accéder à une large gamme de services administratifs (Allocations familiales, Agence Nationale des Titres Sécurisés, Assurance retraite, Assurance Maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Travail, France Rénov', La Poste, Urssaf, MSA, et point-justice).

Concarneau Cornouaille Agglomération dispose de 2 équipements France services :

- Labellisé France services en janvier 2021, l'e-Bus sillonne les 9 communes du territoire.
- En janvier 2023, CCA s'engage dans la labellisation d'un second équipement, la Maison France services, située sur le quartier politique de la ville de Concarneau.

Le service est en pleine évolution avec une demande croissante des usagers (2023 : 4 505 accompagnements, 2024 : 7 133 accompagnements) et un développement des partenariats institutionnels (+2 opérateurs depuis 2024) et locaux (plusieurs partenaires locaux tiennent des permanences).

Actuellement l'équipe est composée :

- **d'un responsable de service (1/2 ETP)** : Il pilote l'organisation générale de France services pour répondre aux attentes des opérateurs institutionnels, planifier le fonctionnement du service et organiser les instances de pilotage.
- **de 4 conseillers France services (4 ETP)** : Bus France services : 2 conseillers et Maison France services : 2 conseillers
- **d'un secrétariat dédié (1/2 ETP)** : Il permet aux habitants de l'agglomération de se renseigner et d'obtenir des rendez-vous. La coordinatrice gère également les plannings et la relation avec les opérateurs.

Évolution du service : 2 faits marquants

- L'actuel responsable du service France services doit augmenter la part de son temps de travail dédié à la fonction de directeur du Fab Lab (de 40 % à 80 %), dans le cadre du renouvellement de sa mise à disposition, du fait du développement de l'association ;
- Le fort développement du service comme le montrent les chiffres de fréquentation.

Cette évolution entraine une nécessaire réorganisation du service.

Il est proposé de confier la responsabilité du service à un Conseiller France services déjà en poste et de lui permettre de garder 50 % de ses missions pour assurer les remplacements sur les 2 équipements lors des formations, congés et temps administratifs de l'équipe.

Par ailleurs, compte tenu du fort développement de l'activité et de l'augmentation du financement de l'Etat (+ 10 000 € en 2026), une création de poste est nécessaire et il convient d'acter cette évolution (cf. fiche de poste Responsable France services).

Etant donné la création d'un nouveau poste de conseiller France Services lors du conseil communautaire du 25 juin dernier, pour faire face à l'augmentation de l'activité, le service sera donc dorénavant doté de 4.5 ETP de conseillers en lien direct avec le service.

Dans le cadre de cette réorganisation, certaines missions de la coordinatrice opérationnelle sont également mises à jour (cf. fiche de poste).

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-242900769-20251218-20251218_13-DE

Pour rappel, un conseiller France services en contrat de projet depuis 3 ans, a également été pérennisé sur son poste suite à la création du poste au tableau des effectifs (Conseil communautaire du 25 septembre 2025).

Les effectifs du service évolueraient donc ainsi :

| 2025 | 2026 |
|---|---|
| 1 responsable (0.5 ETP) | 1 responsable et conseiller France services (1 ETP) |
| 1 coordinatrice opérationnelle (0.5 ETP) | 1 coordinatrice opérationnelle (0.5 ETP) |
| 4 conseillers France services (4 ETP) | 4 conseillers France services (4 ETP) |
| 5 ETP | 5.5 ETP |

**Considérant l'avis favorable de la commission Moyens Généraux du 25 novembre 2025 et du bureau communautaire du 9 décembre 2025,**
**Ayant entendu le rapporteur,**
**Après en avoir délibéré,**

**A 46 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,**

**Le conseil communautaire :**

- **Créé** un poste de Responsable du service France Services à temps complet, catégorie C-B, adjoint administratif à rédacteur principal de 1ère classe, à compter du 1er janvier 2026
- **Supprime** le poste de Responsable France Services, innovations et usages numériques à temps complet, adjoint d'animation à animateur principal de 1ère classe,
- **Créé** un poste de chargé de mission transitions et innovations au sein du pôle services techniques, transitions et innovations, adjoint d'animation à animateur principal de 1ère classe, (l'agent occupant le poste est mis à disposition à hauteur de 80% auprès du Fab Lab, pour y exercer les fonctions de directeur)
- **Autorise** le Président à signer tout document en lien avec cette délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 18 décembre 2025

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 19/12/2025
Qualité : PRESIDENT CCA